UPJV

Inscriptions / Réinscriptions 2023-2024 (à partir de fin août 2023)

* le calendrier à respecter + vos démarches et documents nécessaires pour vous réinscrire / the timetable to respect + your steps and documents necessary to re-register

Informations pratiques :
* **inscriptions en 2 phases**
1ère phase : inscription pédagogique (IP) auprès de l'ED via ADUM
2ème phase : inscription administrative (IA) auprès de votre université (UPJV, ULCO ou ARTOIS)
- Tous les doctorants devront avoir finalisé leur IP dans l'interface **ADUM** au préalable et avoir eu accord définitif pour inscription par l'EDSTS.

Pour les doctorants s'inscrivant ou se réinscrivant à l'université ARTOIS ou à l'ULCO, merci de contacter le bureau des Etudes Doctorales concerné, à savoir :

pour **ULCO**, merci de contacter : Carole LAGATIE <carole.lagatie@univ-littoral.fr>
pour **Artois**, merci de contacter : Sabrina Lemaitre <sabrina.lemaitre@univ-artois.fr>

* Pour les doctorants UPJV, informations utiles en suivant ce lien >

À LIRE AUSSI

Campagne 2024 - Offres de thèses rentrée 2024-2025